

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/centrale-drone-vulnerabilite>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Survol de centrales par des drones : le Réseau "Sortir du nucléaire" alerte sur la vulnérabilité des installations nucléaires**

30 octobre 2014

Survol de centrales par des drones : le Réseau "Sortir du nucléaire" alerte sur la vulnérabilité des installations nucléaires

Depuis le 5 octobre, plusieurs sites nucléaires ont été survolés par des drones. Le Réseau "Sortir du nucléaire" tient à démentir toute implication dans ces survols à répétition inquiétants, qui démontrent clairement la vulnérabilité des installations et des centrales nucléaires françaises. Alors même que le projet de « loi de transition énergétique pour une croissance verte » ne prévoit toujours aucune fermeture de centrales, cette vulnérabilité apporte une preuve supplémentaire de la nécessité d'une sortie urgente du nucléaire pour protéger les populations.

Des survols à répétition inquiétants

Depuis le 5 octobre, plusieurs sites nucléaires ont été survolés par des drones, certains plusieurs fois et d'autres, pourtant séparés par des centaines de kilomètres, le même jour : des événements apparemment coordonnés.

Bien qu'EDF démente la gravité de ces incidents, les plaintes qu'il a déposées et l'absence de réponse apportée par les pouvoirs publics indiquent que l'exploitant semble démuni face à cette situation inédite. Que dire également du délai entre les faits et le dépôt de plainte ? EDF ne s'est-il rendu compte qu'après coup que pendant 16 jours, des aéronefs télécommandés avaient pu ainsi aller et venir au-dessus de sites nucléaires ?

Une nouvelle démonstration de la vulnérabilité des sites nucléaires

Qu'il s'agisse d'un canular ou d'un acte malveillant, ces survols apportent une nouvelle preuve de la vulnérabilité des installations nucléaires à une intrusion aérienne (et qu'en serait-il en cas de crise grave ou de conflit armé ?). Des études ont démontré que les piscines recueillant le combustible nucléaire usé, abritées sous de simples hangars, ne résisteraient pas au crash d'un avion [1]. À l'heure où les drones, qui ne sont pas détectés par les radars, constituent une technologie facile d'accès, on peut légitimement se demander quels seraient les impacts de la chute d'un tel aéronef ou

du largage d'un projectile.

Ces survols simultanés de plusieurs sites démontrent, par ailleurs, que les 19 centrales nucléaires et les nombreuses usines de combustible réparties dans tout l'Hexagone constituent autant de points de vulnérabilité. Présentées comme des atouts pour la France, les centrales nucléaires constituent en réalité son tendon d'Achille. Ce risque d'agression externe ne fait d'ailleurs que s'ajouter aux nombreux faits qui justifient une sortie en urgence du nucléaire : vieillissement des installations (la majorité des réacteurs ayant dépassé les 30 ans de fonctionnement), production de déchets ingérables, nécessité d'une vraie transition énergétique...

Il est nécessaire de faire toute la lumière sur cette affaire, mais la seule mesure à même de protéger réellement les populations reste la fermeture urgente des centrales, et en premier lieu de celles ayant dépassé les 30 ans, ainsi que la mise en œuvre d'une véritable transition énergétique reposant sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Pas de risque de menace terroriste avec une éolienne ou un panneau solaire.

Contacts presse :

Marc Saint Aroman - 05 61 35 11 06

Laura Hameaux - 06 85 23 05 11

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Notes

[1] [www.largeassociates.com/LA reports & papers/3205 French NPP Vulnerability/vulnérabilité_avions_Large_résumé.pdf](http://www.largeassociates.com/LA_reports_&_papers/3205_French_NPP_Vulnerability/vulnérabilité_avions_Large_résumé.pdf)